

1945, pp. 958-963. La politique financière du gouvernement du Canada dans l'après-guerre est esquissée aux pages 1084-1087 de l'*Annuaire* de 1954 et les modifications fiscales proposées par les Budgets subséquents sont indiquées brièvement dans l'édition de chaque année.

Le Budget 1962-1963.—Le Budget présenté le 10 avril 1962, à la cinquième session du vingt-quatrième Parlement, n'a pas modifié le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers, mais l'exemption à l'égard des enfants admissibles à l'allocation familiale a été portée de \$250 à \$300 et l'exemption à l'égard des autres personnes à charge, de \$500 à \$550.

Un dégrèvement a été accordé aux entreprises de fabrication ou de transformation (sauf celles qui s'occupent surtout de la construction navale, de l'extraction minière, du forage ou de l'exploitation de puits de pétrole ou de gaz) sous forme d'une réduction de l'impôt sur les bénéfices tirés de ventes accrues calculée selon les règles prescrites. Le dégrèvement consiste dans l'annulation de 50 p. 100 de l'impôt sur la première tranche de \$50,000 du revenu imposable provenant des ventes accrues et de 25 p. 100 de l'impôt sur tout revenu additionnel résultant de l'augmentation des ventes. Les sociétés qui étendent leurs recherches industrielles au Canada peuvent déduire de leur revenu imposable 150 p. 100 de leurs frais accrues en recherches scientifiques d'ordre industriel.

De légères modifications du tarif douanier ont été annoncées; elles réduisent des droits ou prolongent des dispositions relatives à l'entrée en franchise sur le point d'expirer.

Sous-section 1.—Statistique du B.F.S sur les finances fédérales

Recettes et dépenses.—Le tableau 4 donne le détail des recettes générales nettes du gouvernement fédéral pour les années terminées le 31 mars 1959 et 1960.

4.—Détail des recettes générales nettes du gouvernement fédéral, années terminées le 31 mars 1959 et 1960

Source	1959	1960	Source	1959	1960
(milliers de dollars)			(milliers de dollars)		
Recettes fiscales					
Impôt sur le revenu					
Sociétés ¹	1,075,878	1,234,216	Privilèges, licences et permis		
Particuliers ¹	1,499,849	1,752,194	Ressources naturelles	10,878	5,924
Intérêts, dividendes et autres revenus allant à l'étranger	61,213	73,353	Autres	18,571	20,221
Taxe de vente générale ¹	868,114	1,002,658	Ventes et services non institutionnels	56,910	46,843
Droits d'accise et taxes spéciales d'accise			Amendes et peines	1,216	1,462
Boissons alcooliques	179,264	192,634	Profits du Fonds du change	18,626	25,513
Tabac	288,581	331,069	Recettes provenant des entreprises publiques	99,924	88,366
Automobiles	59,308	64,281	Monnaies et matières	4,518	5,617
Autres	29,735	32,677	Service postal	183,380	193,860
Droits de douane	486,508	525,722	Autres recettes	11,683	9,022
Droits successoraux et impôts sur les biens transmis par décès	72,535	88,431	Recettes non imputables sur le revenu et excédentaires	37,620	40,610
Autres	1,213	1,373			
Total, recettes fiscales	4,622,198	5,298,608	Total, recettes générales nettes	5,065,524	5,735,846

¹ Y compris les impôts crédités à la Sécurité de la vieillesse.

Le tableau 5 donne le détail des dépenses selon la fonction, pour les années terminées le 31 mars 1959 et 1960, et le tableau 6 donne le détail des paiements du gouvernement fédéral aux provinces et aux municipalités, l'année terminée le 31 mars 1960.